Parrainage / tutorat au Lycée Masséna

Etat des lieux :

Les anciens élèves du Lycée Masséna sont structurés en association depuis 135 ans. Bien que dynamique, la moyenne d'âge de ses membres est assez élevée. L'association ressent aujourd'hui le besoin de fédérer plus d'anciens élèves et en particulier plus d'actifs et de jeunes actifs, pour rajeunir son image, augmenter sa visibilité et son influence.

Par ailleurs, parmi les élèves du lycée, et en particulier les élèves des classes préparatoires, certains peuvent rencontrer des difficultés parfois passagères ou de plus long terme, difficultés d'ordre financier, scolaire, ou même affectif. Et le soutien familial ou amical est parfois lointain ou non mobilisable.
Il existerait déjà un système de parrainage mais entre élèves de première et deuxième année, dans certaines filières de prépa notamment. Les objectifs poursuivis ne sont donc pas tout à fait les mêmes.

Notre but est surtout d'intervenir sur les aspects concrets : aide à la recherche d'un logement, soutien en termes d'organisation du travail et bien sûr aussi soutien psychologique, en renfort de la famille et/ou de l'encadrement scolaire. Le parrainage peut aussi consister à utiliser son carnet d'adresses pour la recherche d'un stage ou d'un job d'été, toujours très utile à faire valoir pour l'élève lors des entretiens.

Les anciens élèves du lycée Masséna qui ont terminé leurs études et sont entrés dans la vie active, pourraient tout à fait répondre à ces enjeux et donc être sollicités pour parrainer un élève en difficulté.

Analyse :

Parmi les actifs, certains seraient enclins à aider un élève (présupposé mais conforté par d'autres expériences du même type en universités). L'attachement au lycée Masséna est un critère supplémentaire qui peut les inciter à s'investir au profit de ses élèves.
De plus, les actifs ayant acquis une expérience et une stabilité, peuvent en faire profiter les élèves.

Côté élève, le soutien par des pairs auxquels l'élève peut s'identifier, permet une mise en confiance, indispensable pour une réussite du parrainage. Car les parrains sont passés plus ou moins récemment par les mêmes épreuves, scolaires tout au moins. Cet effet de mimétisme sera renforcé si les actifs ont un âge proche de leurs filleuls.

Préconisation :

Solliciter l'encadrement scolaire pour avoir un retour d'expérience sur le parrainage, actuel ou passé, entre élèves de premières et deuxièmes années, pour éviter les écueils et s'inspirer des bonnes pratiques.

Il faut également organiser un sondage auprès des adhérents de notre association pour savoir s'il y a un vivier suffisant de parrains volontaires.

Un essai de parrainage pourrait ensuite être envisagé avec des membres actuels de l'association parmi les plus jeunes, sur la base du volontariat, pour encadrer chacun un élève. Il serait souhaitable de pouvoir à ce stade parrainer 2 ou 3 élèves, pour un meilleur échantillon des attentes, des choses à faire ou ne pas faire….

Le proviseur du lycée devrait être sollicité pour rechercher ces élèves qui auraient des difficultés et qui seraient volontaires pour être parrainés.

Ainsi, dans les dossiers d'inscription des élèves qui entrent en prépa, si concordance des périodes, le lycée pourrait envoyer, outre un document de présentation de l'Association des anciens élèves, une invitation pour les parents qui le souhaitent à contacter l'association dans l'éventualité d'un parrainage.

Car l'élève ne va pas nécessairement de lui-même exposer ses problèmes et demander de l'aide, les parents étant soit plus lucides soit naturellement plus inquiets face à tout ce qu'implique la vie d'un élève en prépa.

Cela rassurerait de nombreux parents, (notamment d'élèves qui arrivent avec 1 voire 2 ans d'avance et qui se retrouvent en internat ou en cité étudiante), de savoir qu'ils peuvent contacter un adulte en cas de problème.

Le parrainage devra être suivi pendant plusieurs semaines, afin de permettre des ajustements et finaliser un processus, à la suite d'évaluation.

Il faudra placer un cadre clair à ce recours au parrain : nous ne devons pas nous substituer à l'encadrement par la communauté scolaire. Le professeur principal ou le CPE restent les référents indispensables que l'élève doit contacter en premier pour leur faire part de ses difficultés. Ces adultes pourraient aussi alors proposer le recours au parrainage. Le processus

de parrainage viendrait en soutien à l'encadrement scolaire, d'autant que les CPE et autres personnels du lycée ne sont évidemment pas disponibles certains jours ou à certaines heures.

Pré-lancement :

A la suite au retour d'expérience à réaliser de cette première étape, une campagne de communication et de recrutement de jeunes actifs parrains devra ensuite être établie, en parallèle d'une recherche d'élèves filleuls.

Cela permettra en outre de déterminer si on fait cette recherche sur une base géographique c'est-à-dire si on ne recrute que des parrains locaux qui peuvent rencontrer leur filleul et donner un coup de main au sens propre du terme… Ou si on considère qu'un soutien/coaching par téléphone ou Internet est aussi possible pour des parrains plus lointains.